

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres

- afférents au conseil municipal : 15
- en exercice : 15
- qui ont pris part à la délibération : 10

Séance du 08 septembre 2017

L'an deux mille dix-sept

Et le huit septembre à 21 heures

Date de la convocation : 31/08/2017

Date d'affichage :

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Patrick RIVEMALE, Maire.

Etaient présents : CADENET Patrick, DOMENGE Philippe, GUIRAUD Vivien, LAFFOND Bernard, RAMONDENC Viviane, RASCOL Alain, RICARD Nathalie, ROUSSET Jean-François, ROUX Naudy

Absent(s)(es) excusé(s)(es) : ALINAT Elodie, BERNAT Laurent, BOUDOU-THERON Adeline, DECUP-CAUMES Marie-Claude, Sandrine FAVRE

Secrétaire de séance : ROUSSET Jean-François

Objet de la délibération n°30-2017

Service technique : cession de véhicule

Monsieur le Maire expose que le véhicule suivant a été remplacé :

- * PEUGEOT J5
- * Date de première immatriculation : 28/08/1989
- * Immatriculé : 2241 ML 12

Une proposition de rachat de ce véhicule en l'état a été faite pour un montant de 300,00 euros.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'accepter cette offre et de l'autoriser à procéder à la cession de ce véhicule.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **ACCEPTTE** l'offre d'achat du véhicule Peugeot J5, en l'état, pour un montant de 300,00 euros (trois cent euros)
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder à la cession de ce véhicule et à établir les écritures comptables nécessaires.

*Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Suivent au registre les signatures des membres présents,
Pour copie conforme.*

Le Maire,
Patrick RIVEMALE

